



CPTS Sud Allier
3 bis route de Moulins
Maison de santé Pluri Professionnelle
03500 St Pourçain sur Sioule
cpts.sudallier@gmail.com

Le 5 janvier 2025

Objet : Lettre ouverte des médecins de la CPTS Sud Allier – Accès aux soins et mobilisation territoriale

Destinataires : élus locaux et parlementaires – Délégation départementale de l'ARS Allier – CDOM
(Copie : presse locale)

Madame, Monsieur les élus,
Madame la Directrice de la Délégation départementale de l'ARS de l'Allier,
Cher Philippe,

Les médecins généralistes seront en grève entre le 5 et le 15 janvier 2026.

Cette décision est inhabituelle et va à l'encontre de notre nature profonde : porter assistance aux patients est au cœur de nos parcours professionnels et de nos valeurs. Elle n'a pas été prise à la légère.

La CPTS Sud Allier n'est ni une instance politique au sens strict, ni un syndicat. Elle est avant tout un outil de coordination territoriale, engagé au service de la population, dans le cadre d'une contractualisation multipartite associant notamment la CNAM/CPAM, le Ministère de la Santé et l'ARS, les collectivités territoriales, les associations locales, les établissements d'enseignement et l'ensemble des acteurs du territoire.

Les défis auxquels nous faisons face sont majeurs, et les besoins de santé immenses. Pourtant, **les choix actuels d'organisation et d'investissement apparaissent souvent inadaptés**, avec pour conséquences :

- un accès difficile, retardé ou dégradé aux soins de premiers recours,
- des délais croissants pour les soins spécialisés,
- une pression accrue sur l'hôpital.

Le discours adressé à la population laisse entendre que « nous dépensons trop » et que chacun devra « cotiser davantage ».

Cette approche est réductrice. Le véritable enjeu n'est pas de dépenser moins, mais de **dépenser mieux, en redonnant du sens, du temps et des moyens aux soins.**

Les soignants, qu'ils exercent en ville ou à l'hôpital - médecins, infirmiers, aides-soignants, et **l'ensemble des professionnels impliqués auprès des patients - doivent être reconnus et considérés.**

Au fil de nos rencontres sur le territoire, un constat revient avec force, **la souffrance des soignants** (burn-out, découragement, départs précoces, démissions...) est souvent liée à l'impossibilité d'exercer leur métier dans le respect des valeurs fondamentales du soin :

- l'écoute,
- le temps de dialogue nécessaire,
- la prise en compte des pertes d'autonomie,
- l'éducation thérapeutique,
- la prévention (Ex : Asalée : dont l'efficience est reconnue par les patients et soignants),

Les médecins de la CPTS Sud Allier souhaite défendre cette conception exigeante et humaine du soin, en lien avec les acteurs du social, de l'environnement et de la prévention, tant ces dimensions sont étroitement liées à la santé.

Dans cet esprit, les patients devront également être associés, afin de contribuer à la construction d'une organisation de santé territoriale respectueuse de ces valeurs, aujourd'hui et demain.

Un engagement territorial constant, aujourd'hui mis en difficulté :

C'est la première fois que nous fermons nos cabinets !

Sur notre territoire, nous avons structuré la CPTS Sud Allier autour de six équipes de soins primaires, toutes labellisées Maisons de Santé Pluriprofessionnelles, engagées dans l'Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI) avec l'ARS et la CPAM.

Nous avons toujours répondu présents aux évolutions du système de santé (PDSA, SAS, DAC, MSP, CPTS...), en étant des acteurs responsables, force de proposition et de réalisations concrètes, reconnues sur le territoire.

Si nous fermons aujourd'hui, c'est parce que les orientations actuelles vont trop loin et menacent l'équilibre même de ce système.

Nous sommes profondément attachés au modèle conventionnel et à un **accès aux soins pour tous, non pas en fonction des moyens financiers des patients, mais en fonction de leurs besoins de santé.**

Or, le gouvernement actuel et le Parlement (Assemblée nationale et Sénat) ont fait le choix de bafouer le dialogue social, pourtant structuré entre :

- les professionnels de santé,
- la CNAM,
- l'ARS,
- et les usagers du système de santé.

Nous restons attachés au rôle fondamental des Commissions Paritaires Locales (CPL), constituées d'une section professionnelle et d'une section sociale, garantes d'un dialogue équilibré et démocratique au niveau départemental.

Un autre exemple concret : une formation initiale fragilisée

La réforme de la 4e année de médecine générale, pourtant clé pour l'avenir des soins de proximité, se met en place de façon chaotique : manque de lisibilité, organisation inaboutie, incertitudes majeures pour les internes comme pour les médecins formateurs. Sans une réforme concertée, structurée et soutenue, le risque est réel de décourager les jeunes médecins et d'aggraver durablement les difficultés d'accès aux soins.

C'est pourquoi **nous souhaiterions savoir si vous accepteriez de nous recevoir dans la semaine du 5 au 10 janvier**, afin d'échanger sur ces constats et sur leurs conséquences concrètes pour l'accès aux soins sur notre territoire.

Dans l'attente de votre retour nous vous remercions pour votre engagement quotidien auprès de la population et pour l'attention portée à cette démarche collective.

Veillez croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos salutations respectueuses.,

Les médecins de la CPTS Sud Allier